

Eddie Misrahi, nouveau président de l'AFIC

Eddie Misrahi, Directeur Général Délégué d'Apax Partners, a été nommé Président de l'AFIC, l'Association Française des Investisseurs en Capital, au cours de l'Assemblée Générale de la profession qui s'est tenue aujourd'hui à Paris. Il remplace à ce poste Patrick Sayer, Président du Directoire de la société Eurazeo. Par ailleurs, Pierre de Fouquet, Président du Directoire d'Iris Capital, a été élu Vice-président.

L'AFIC regroupe un peu plus de 400 membres actifs et associés, dont 240 fonds d'investissement établis en France qui sont actionnaires de quelque 5 000 entreprises et emploient environ 1,5 millions de salariés.

Au terme de son mandat, Patrick Sayer a déclaré : « Je me réjouis de l'importance prise par notre profession et de sa reconnaissance dans notre système économique comme apporteur durable de capitaux auprès des entrepreneurs. C'est un réel plaisir de voir Eddie Misrahi me succéder pour porter encore plus haut les couleurs de notre association ».

Le nouveau président, Eddie Misrahi, s'est pour sa part félicité « Je suis très honoré de prendre à mon tour la Présidence de l'AFIC aujourd'hui. J'hérite d'une association reconnue par les pouvoirs publics comme étant une véritable force de proposition et je m'efforcerais au cours de mon mandat d'encourager le développement des PME en France, en particulier celui des entreprises innovantes. »

A propos de l'AFIC :

Créée en 1984, l'Association Française des Investisseurs en Capital (AFIC), avec 239 membres actifs, regroupe l'ensemble des structures de Capital Investissement installées en France : Sociétés de Capital Risque (SCR), Fonds Communs de Placement à Risque (FCPR), Fonds Communs de Placement dans l'Innovation (FCPI), Fonds d'Investissement de Proximité (FIP), sociétés de gestion, sociétés de conseil, fonds de fonds, sociétés d'investissement.... En outre, l'AFIC compte 168 membres associés issus de tous les métiers – avocats, experts-comptables et auditeurs, conseils, banquiers... – qui accompagnent et conseillent les investisseurs et les entrepreneurs dans le montage et la gestion de leurs partenariats.

L'AFIC, à travers sa mission de déontologie, de contrôle et de développement de pratiques de place, figure au rang des deux associations reconnues par l'AMF et dont l'adhésion constitue pour les sociétés de gestion une des conditions d'agrément. C'est la seule association professionnelle spécialisée sur le métier du Capital Investissement.

Outre les services qu'elle rend à ses adhérents (veille juridique, réglementaire et fiscale ; études et statistiques ; formation ; développement et communication...), la vocation de l'AFIC est de fédérer, représenter et promouvoir la profession du Capital Investissement auprès des investisseurs institutionnels, des entrepreneurs, des leaders d'opinion et des pouvoirs publics. Elle contribue, dans le cadre d'un dialogue permanent, à l'amélioration du financement de l'économie, en particulier à destination des PME-PMI, à la stimulation de la croissance et la promotion de l'esprit d'entreprise. Le Capital Investissement soutient une part significative de l'emploi en France et représente un des tout premiers leviers de la croissance et de la dynamique économique nationale. Il représente, à travers ses participations dans plus de 4.850 entreprises non cotées recensées, essentiellement des PME-PMI, plus d'1.5 million de salariés (données 2005), soit 9 % de l'ensemble des effectifs salariés du secteur privé. Le chiffre d'affaires 2005 réalisé en France par ces entreprises s'élève à près de 200 milliards €. En 2006, les membres de l'AFIC ont investi plus de 10,2 milliards € dans 1376 entreprises.

Enfin, avec plus de 20% du marché européen, l'industrie du Capital Investissement français se classe au 1er rang d'Europe Continentale et au 3ème rang mondial.

Contact Presse : Image 7 - Albane de La Tour - Tel : 01 53 70 74 70 - adelatour@image7.fr